

Réf: Dossier N° : 53905

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « COMPAGNIE ARTISANT »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX-VALLONS, 06 BP
1926 ABJ 06**

Aux termes de la DSVet des Statuts SSP en date du 25 Juil 2018 , et enregistrés au CEPICI le 05 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE ARTISANT » .

Objet: courtage en Assurance ; Assurance Vie ; Assurance Auto ; Assurance Incendie ; Assurance Industrie ; Divers Prestations

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX-VALLONS, 06 BP
1926 ABJ 06**

GERANT: Monsieur AMANGOUA KASSI FRANCK.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23782 du 05/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21042 du 05/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

